

laloidedieu.org

Appendice 5g : Le travail et le sabbat — Faire face aux défis du monde réel

Cette page fait partie de la série sur le 4e commandement : le sabbat :

1. Appendice 5a : Le sabbat et le jour pour aller à l'église, deux choses différentes
2. Appendice 5b : Comment observer le sabbat à l'époque moderne
3. Appendice 5c : Appliquer les principes du sabbat dans la vie quotidienne
4. Appendice 5d : La nourriture le jour du sabbat — Guide pratique
5. Appendice 5e : Les transports le jour du sabbat
6. Appendice 5f : Technologie et divertissement le jour du sabbat
7. Appendice 5g : Le travail et le sabbat — Faire face aux défis du monde réel (page actuelle).

Pourquoi le travail est le plus grand défi

Pour la plupart des croyants, le plus grand obstacle à l'observance du sabbat est l'emploi. L'alimentation, les transports et la technologie peuvent faire l'objet d'ajustements grâce à la préparation, mais les obligations professionnelles touchent au cœur même des moyens de subsistance et de l'identité d'une personne. Dans l'Israël ancien, cela posait rarement problème, car toute la nation s'arrêtait pour le sabbat ; les commerces, les tribunaux et les marchés étaient fermés d'office. Les transgressions du sabbat à l'échelle de toute la communauté étaient inhabituelles et souvent liées à des périodes de désobéissance nationale ou d'exil (voir Néhémie 13:15-22). Aujourd'hui, cependant, la plupart d'entre nous vivent dans des sociétés où

le septième jour est un jour de travail ordinaire, ce qui fait de ce commandement le plus difficile de tous à appliquer.

Passer des principes à la pratique

Tout au long de cette série, nous avons souligné que le commandement du sabbat fait partie de la Loi sainte et éternelle de Dieu et n'est pas une règle isolée. Les mêmes principes de préparation, de sainteté et de nécessité s'appliquent ici, mais les enjeux sont plus importants. Choisir d'observer le sabbat peut avoir des répercussions sur les revenus, les parcours professionnels ou les modèles économiques. Pourtant, l'Écriture présente constamment l'observance du sabbat comme une épreuve de loyauté et de confiance en Dieu qui pourvoit à nos besoins — **une occasion hebdomadaire de montrer à qui va notre allégeance ultime**.

Quatre situations professionnelles courantes

Dans cet article, nous examinerons quatre grandes catégories dans lesquelles surgissent des conflits avec l'observance du sabbat :

1. **Emploi salarié** — travailler pour quelqu'un d'autre dans le commerce de détail, l'industrie manufacturière ou des emplois similaires.
2. **Travail indépendant** — gérer votre propre magasin ou votre activité à domicile.
3. **Personnel de première intervention et soins de santé** — policiers, pompiers, médecins, infirmiers, aidants et fonctions similaires.
4. **Service militaire** — aussi bien les appelés que les militaires de carrière.

Chaque situation demande du discernement, de la préparation et du courage, mais le fondement biblique reste le même : « Tu travailleras six jours et tu feras tout ton travail, mais le septième jour est le sabbat du Seigneur, ton Dieu » (Exode 20:9-10).

Emploi salarié

Pour les croyants qui occupent un emploi salarié — dans le commerce de détail, l'industrie manufacturière, les services ou des emplois similaires — le plus grand défi

est que **les horaires de travail sont généralement fixés par quelqu'un d'autre**. Dans l'Israël ancien, ce problème existait à peine, car toute la nation observait le sabbat, mais dans les économies modernes, le samedi est souvent l'une des journées les plus chargées. Pour vous qui observez le sabbat, la première étape consiste à **faire connaître vos convictions dès le début** et à faire tout votre possible pour organiser votre semaine de travail autour du sabbat.

Si vous cherchez un nouvel emploi, mentionnez votre observance du sabbat lors des entretiens plutôt que dans votre curriculum vitæ. Cela vous évite d'être écarté avant d'avoir eu l'occasion d'expliquer votre engagement et vous permet aussi de mettre en avant votre souplesse pour travailler les autres jours. **De nombreux employeurs apprécient les employés disposés à travailler le dimanche ou à des horaires moins recherchés en échange de leurs samedis libres.** Si vous avez déjà un emploi, demandez respectueusement à être dispensé de travailler pendant les heures du sabbat, en proposant d'adapter vos horaires, de travailler les jours fériés ou de rattraper des heures les autres jours.

Adressez-vous à votre employeur avec **honnêteté et humilité, mais aussi avec fermeté**. Le sabbat n'est pas une préférence, mais un commandement. Les employeurs sont plus susceptibles d'accéder à une demande claire et respectueuse qu'à une demande vague ou hésitante. Souvenez-vous que la préparation pendant la semaine relève de votre responsabilité — terminez vos projets à l'avance, laissez votre espace de travail en ordre et veillez à ce que votre absence le jour du sabbat n'impose pas une charge inutile à vos collègues. En faisant preuve d'intégrité et de fiabilité, vous donnez plus de poids à votre demande et démontrez que l'observance du sabbat fait de vous un meilleur travailleur, loin de vous nuire.

Si votre employeur refuse catégoriquement d'adapter vos horaires, examinez vos possibilités dans la prière. Certains croyants qui observent le sabbat ont accepté une baisse de salaire, changé de service ou même de carrière pour obéir au commandement de Dieu. Bien que de telles décisions soient difficiles, le sabbat est conçu comme une épreuve hebdomadaire de foi, dans la confiance que **ce que Dieu vous accorde dépasse ce que vous perdez en lui obéissant.**

Travail indépendant

Pour ceux qui travaillent à leur compte — en exerçant une activité à domicile, en proposant des services indépendants ou en tenant une boutique — l'épreuve du sabbat se présente différemment, mais elle est tout aussi réelle. Au lieu qu'un employeur fixe vos horaires, vous les fixez vous-même, ce qui signifie que vous devez **interrompre délibérément votre activité** pendant les heures sacrées. Dans l'Israël ancien, les marchands qui essayaient de vendre le jour du sabbat étaient réprimandés (Néhémie 13:15-22). Le principe s'applique encore aujourd'hui : même si vos clients attendent vos services en fin de semaine, Dieu attend de vous que vous **sanctifiiez le septième jour**.

Si vous envisagez de créer une entreprise, réfléchissez soigneusement aux répercussions qu'elle aura sur votre capacité à observer le sabbat. Certains secteurs se prêtent facilement à une fermeture le septième jour ; d'autres dépendent des ventes de fin de semaine ou d'échéances. **Vous devez choisir une activité qui vous permette, à vous et à vos employés, d'observer le sabbat sans travailler.** Intégrez dès le départ la fermeture du sabbat à votre plan d'affaires et à vos communications avec la clientèle. En indiquant dès le début à quoi s'attendre, vous apprenez à vos clients à respecter les limites que vous fixez.

Si votre entreprise fonctionne déjà le jour du sabbat, vous devez effectuer les changements nécessaires pour fermer ce jour saint — même si cela réduit vos revenus. L'Écriture avertit que tirer profit du travail accompli le jour du sabbat sape l'obéissance tout autant que d'effectuer ce travail soi-même. Les partenariats peuvent compliquer cette question : même si un associé non croyant fait fonctionner l'entreprise le jour du sabbat, **vous tirez toujours profit de ce travail**, et Dieu n'accepte pas cet arrangement. Pour honorer Dieu, celui qui observe le sabbat doit se retirer de tout système dans lequel son revenu dépend du travail effectué le jour du sabbat.

Bien que ces décisions puissent être coûteuses, elles constituent aussi un témoignage puissant. Vos clients et vos collègues verront votre intégrité et votre constance. En fermant votre entreprise le jour du sabbat, vous proclamez par vos actes que votre confiance repose en définitive sur Dieu qui pourvoit à vos besoins plutôt que sur une production constante.

Personnel de première intervention et soins de santé

Une idée fausse très répandue veut que travailler dans les services de première intervention ou dans un domaine lié à la santé soit automatiquement permis le jour du sabbat. Cette idée vient généralement du fait que **Jésus guérissait des personnes le jour du sabbat** (voir Matthieu 12:9-13 ; Marc 3:1-5 ; Luc 13:10-17). Pourtant, un examen plus attentif montre que Jésus ne quittait pas son domicile le jour du sabbat **avec l'intention de faire fonctionner une « clinique de guérison ».** Ses guérisons étaient des actes spontanés de miséricorde, et non une pratique professionnelle fondée sur un travail programmé. Il n'est jamais arrivé que **Jésus soit payé pour les guérisons**. Son exemple nous enseigne à aider ceux qui sont véritablement dans le besoin, même le jour du sabbat, mais il n'annule pas le quatrième commandement et ne fait pas des soins de santé et du travail dans les services d'urgence une exception permanente.

Dans notre monde moderne, il y a rarement pénurie de personnel qui n'observe pas le sabbat et qui soit disposé à remplir ces fonctions. Les hôpitaux, les cliniques et les services d'urgence fonctionnent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, avec un personnel composé en grande partie de personnes qui n'observent pas le sabbat. Cette abondance **ôte à un enfant de Dieu toute justification pour accepter sciemment un emploi exigeant de travailler régulièrement le jour du sabbat.** Même si cela peut sembler noble, aucune vocation — même centrée sur l'aide aux personnes — ne prime sur le commandement de Dieu de se reposer le septième jour. **Nous ne pouvons pas affirmer :** « Servir les gens est plus important pour Dieu qu'observer sa Loi », alors que Dieu lui-même a défini pour nous la sainteté et le repos.

Cela ne signifie pas que celui qui observe le sabbat ne puisse jamais agir pour sauver une vie ou soulager la souffrance le jour du sabbat. Comme Jésus l'a enseigné : « **Il est permis de faire du bien le jour du sabbat** » (Matthieu 12:12). Si une urgence imprévue survient — un accident, un voisin malade ou une crise dans votre propre foyer — vous devez agir pour protéger la vie et la santé. Mais cela est très différent d'obtenir un poste professionnel qui vous oblige à travailler chaque sabbat. Dans de rares cas où personne d'autre n'est disponible, vous pouvez être amené à intervenir temporairement pour répondre à un besoin crucial, mais de telles situations doivent

être des exceptions, et non la norme, et vous ne devez pas facturer vos services pendant ces heures.

Le principe directeur consiste à distinguer les actes spontanés de miséricorde de l'emploi régulier. La miséricorde est en accord avec l'esprit du sabbat ; un travail planifié à l'avance et motivé par le profit le sape. Dans toute la mesure du possible, ceux qui observent le sabbat et travaillent dans les domaines de la santé ou des services d'urgence doivent négocier des horaires qui respectent le sabbat, rechercher des fonctions ou des plages horaires qui ne transgressent pas le commandement et, dans cette démarche, faire confiance à Dieu pour subvenir à leurs besoins.

Service militaire

Le service militaire présente un défi particulier pour ceux qui observent le sabbat, car il implique souvent **un service obligatoire sous l'autorité du gouvernement**. L'Écriture donne des exemples du peuple de Dieu confronté à cette tension. L'armée israélite, par exemple, a marché pendant sept jours autour de Jéricho, ce qui signifie qu'elle ne s'est pas reposée le septième jour (Josué 6:1-5), et Néhémie décrit des gardes postés aux portes de la ville le jour du sabbat pour en faire respecter la sainteté (Néhémie 13:15-22). Ces exemples montrent que, dans des situations de défense nationale ou de crise, des obligations peuvent s'étendre au jour du sabbat — mais ils soulignent aussi que de telles situations étaient des exceptions liées à la survie collective, et non à des choix personnels de carrière.

Pour ceux qui sont **appelés sous les drapeaux**, il ne s'agit pas d'un engagement volontaire. Vous êtes placé sous les ordres, et votre capacité à choisir vos horaires est extrêmement limitée. Dans ce cas, celui qui observe le sabbat doit tout de même demander respectueusement à ses supérieurs d'être dispensé du service le jour du sabbat chaque fois que cela est possible, en expliquant que l'observance du sabbat est pour lui une conviction profonde. Même si la demande n'est pas accordée, le simple fait d'entreprendre cette démarche honore Dieu et peut vous valoir une faveur inattendue. Avant tout, gardez une attitude humble et un témoignage cohérent.

Pour ceux qui envisagent **une carrière dans l'armée**, la situation est différente. Un poste de militaire de carrière relève d'un choix personnel, comme toute autre

profession. Accepter une fonction qui, vous le savez, vous conduira à transgresser régulièrement le sabbat est incompatible avec le commandement de le sanctifier. Comme dans les autres domaines, le principe directeur est de rechercher des affectations ou des postes où votre observance du sabbat peut être respectée. Si, dans un domaine, l'observance du sabbat n'est pas possible, réexaminez dans la prière la possibilité d'une autre voie professionnelle, en ayant confiance que Dieu ouvrira des portes dans d'autres directions.

Dans le service militaire, qu'il soit obligatoire ou volontaire, l'essentiel est d'**honorer Dieu où que vous soyez**. Vous devez respecter le sabbat dans toute la mesure du possible, sans rébellion, en faisant preuve de respect envers l'autorité tout en vivant vos convictions avec discrétion. Ce faisant, vous démontrez que votre allégeance à la Loi de Dieu n'est pas conditionnée par ce qui vous convient, mais enracinée dans la fidélité.

Conclusion : Vivre le sabbat comme un mode de vie

Avec cet article, nous achevons notre série sur le sabbat. De ses fondements dans la création à son expression pratique dans l'alimentation, les transports, la technologie et le travail, nous avons vu que le quatrième commandement n'est pas une règle isolée, mais un rythme vivant tissé dans la Loi éternelle de Dieu. Observer le sabbat ne consiste pas seulement à s'abstenir de certaines activités ; il s'agit de se préparer à l'avance, de cesser le travail ordinaire et de sanctifier du temps pour Dieu. Il s'agit **d'apprendre à lui faire confiance pour subvenir à vos besoins**, d'organiser votre semaine en fonction de ses priorités et de refléter son repos dans un monde sans repos.

Quelle que soit votre situation — que vous soyez salarié, travailleur indépendant, que vous preniez soin de votre famille ou que vous serviez dans un environnement complexe — le sabbat reste une invitation hebdomadaire à sortir du cycle de la production pour entrer dans la liberté de la présence de Dieu. En appliquant ces principes, vous découvrirez que le sabbat n'est pas un fardeau, mais un délice, un signe de loyauté et une source de force. Il forme votre cœur à faire confiance à Dieu, non seulement un jour par semaine, mais chaque jour et dans tous les domaines de la vie.